

Assemblée générale

Colonie de Vacances de Lutry
30 mai 2023
Château de Lutry, Caveau Mafli à 20h

Ordre du jour

- 1) Procès-verbal du 17 mai 2022**
- 2) Rapport d'activités du comité**
- 3) Rapport du caissier**
- 4) Rapport des vérificateurs des comptes**
- 5) Tirage au sort des parts sociales**
- 6) Démission et élection du comité**
- 7) Propositions individuelles et divers**

Présents :

Andreas Bohren	Président
Yvan Leiser	Trésorier
Charles Monod	Membre du comité
Jean-Daniel Lecoultre	Membre du comité
Guy-Philippe Bolay	Ancien membre
Christiane Duruz	Responsable location
Laurent Gay	Vérificateur
Caroline Paschoud	Membre du comité
Aline Dewarrat	Secrétaire
Julien Bonardot	Intendant du chalet

Le Président ouvre la séance à 20h05. L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

1) Procès-verbal du 17 mai 2022

Le procès-verbal du 17 juin 2022 n'amène pas de remarque.

2) Rapport d'activités du comité

Le Président prend la parole. L'année 2022, post-Covid a permis un retour à la normale, ce qui est très bien pour la colonie. Malgré cela, le directeur de la colonie a eu de la peine à trouver des moniteurs et d'intégrer les nouveaux moniteurs avec les anciens. Sur 25 moniteurs, 12 étaient présents pour la première fois. Cela a permis d'avoir du sang car certains anciens ont des emplois fixes, des enfants. Les chiffres des participants sont quasi identiques à ceux pré-pandémiques.

Les colonies 2022 ont accueilli 185 enfants, sont légèrement en dessous des années pré-Covid. 153 enfants venaient de Lutry, 32 d'autres communes et 3 de l'étranger. Le camp d'automne a accueilli 33 enfants de Lutry et 1 de Lausanne.

La courbe qui baissait à cause du Covid est en train de se redresser.

M. Monod explique qu'il y a une fuite d'eau au plafond. Une autorisation a été donnée de mettre à l'enquête une nouvelle antenne. Le toit n'étant pas isolé, il y a de la condensation à cause du stockage du matériel de Swisscom dans le toit. Une demande a été faite à Swisscom de régler le problème. Ils ne stockeront donc plus de matériel sous la toiture. Du matériel sera mis dans un autre local.

M. Bonardot informe que le Molok a été remis en place. Il a été bétonné. Il ne devrait plus se soulever. Le plafond vers la cheminée a été remis à neuf.

Un projet d'installation de chauffage à pellets à distance se profile. Si quelque chose se fait, se serait bien de se raccorder. C'est encore à l'état de projet, mais il faut surveiller car dans les 10 ans à venir, le chauffage risque de devoir être changé.

L'augmentation de la taxe de séjour se reporte sur les hôtes. Pour l'instant, pas de contre-prestation pour nos hôtes, donc cela est assez particulier. Le règlement n'est pas clair, mais visiblement, les moniteurs devraient payer la taxe de séjour. On reste alertes sur ce point.

Le plus important reste le financement, il y aura une explication donnée plus tard par M. Leiser. La visite de l'ACI a donné lieu à des ajustements pour bénéficier du maximum gagné pendant la FDV.

Mme Dewarrat a repris une partie du travail de M. Lecoultre. Le caveau de la Fête a été un succès, même si le bénéfice a été moindre.

Mme Paschoud fait un retour sur la Nuit de la Colo. Cela a été difficile car il y a eu 3 événements 3 vendredis de suite. Cela représente un gros budget. Il faudrait peut-être décaler la nuit à une autre date. Il y a eu quelques couacs lors de l'installation, mais dans l'ensemble, tout s'est bien passé. Pour le prochain événement, il faudra repenser

la période, le menu, revoir le système des bouteilles offertes. Le Président remercie Mme Paschoud pour l'organisation de cette soirée.

Mme Duruz annonce que le nouveau système de location fonctionne. MM. Golay et Monod se sont vus pour mettre en place le cahier des charges. Google Calendar fonctionne et permet de visualiser les disponibilités. Un formulaire pour s'annoncer a été ajouté. Les personnes remplissent un formulaire avec des champs obligatoires (nombre de personnes, société, enfants, adultes). Cela génère un mail à la personne responsable des locations. Mme Duruz arrête ses fonctions et passe le relais à M. Le Président remercie Mme Duruz, MM Golay, Monod et Bonardot pour leur engagement. , M. Leiser va regarder pour donner l'accès au compte pour la vérification des paiements à M. Bonardot.

M. Golay précise que pour les camps de cet été, les niveaux d'inscription sont quasi atteints. La 1^{ère} semaine est complète. La semaine 3 et la semaine 4 sont les plus difficiles à remplir. Il va remettre une annonce sur Facebook.

3) Rapport du caissier

2022 a retrouvé un peu de couleurs. Les locations s'élèvent à CHF 130'000.- (CHF 100'000 de locations et CHF 30000.- pour les camps), la FDV a dégagé 77'000.- de bénéfice, mais elle a été rattrapée par la TVA et l'AIC s'est intéressé à ses comptes. Si la FDV fait plus de CHF 20000.- de bénéfices, elle doit payer des impôts. La FDV va donc prendre en charge des factures prises normalement par la Commune et la Commune s'engage à payer la différence à la Colonie, avec également une garantie de déficit. M. Lecoultré précise que si la Commune verse des subventions, la Colonie ne peut pas bénéficier des RHT. La Nuit de la Colo a rapporté un peu moins de CHF 6000.-, les amis de la Fête (caveau lors de la FDV n'a quasi rien rapporté. Une provision de CHF 60'000 a été prévue pour les futurs travaux du chalet.

Le Président le remercie pour son travail.

4) Rapport des vérificateurs des comptes.

M. Gay excuse Michel Monod.

La colonie se porte bien. M. Gay donne lecture du rapport.

Les comptes sont approuvés et décharge est donnée au Comité.

Décharge.

Nomination des vérificateurs des comptes : MM. Michel. Monod et Laurent Gay.

5) Tirage au sort des parts sociales

1084 : Bourse Paschoud

1195 : Fondation Krische

1124 : Judith Meier

1198 : Fondation Krische

6) Démission et élection du comité

Démissions : Mme Duruz et M. Lecoultre

Le Président remercie Mme Duruz pour son travail pendant toutes ces années ! Une main de fer dans un gant de velours. Au nom de tout le comité, nous lui offrons un présent.

Mme Duruz dit que cela a été 38 ans de plaisir !

Le Président donne lecture du mail de démission de M. Lecoultre. Il le remercie infiniment pour son soutien, notamment son soutien pendant le Covid et le travail effectué dans les méandres du labyrinthe administratif qu'est l'Etat. Il le remercie également pour son engagement. M. Lecoultre dit que tout cela a fonctionné grâce à toute l'équipe, à l'amitié et à la confiance. Cela a été une belle aventure ! Il part avec beaucoup de regrets.

M. Leiser s'essouffle, il continue la recherche de candidats à sa succession.

Election du Comité

Les autres reconduisent leurs engagements.

Il se compose dorénavant comme suit :

Andreas Bohren	Président
Yvan Leiser	Trésorier
Aline Dewarrat	Secrétaire
Charles Monod	Membre du comité
Caroline Perron-Paschoud	Membre du comité

Julien Bonardot, intendant, est en charge des réservations du chalet.

7) Propositions individuelles et divers

Une date est agendée pour le 50^{ème} anniversaire du chalet : 18-19 novembre

Mme Paschoud propose 2 candidats pour le Comité. Luca Sgarzi et Frédéric Luescher.

Le président clôt la séance.

L' AG 2024 est fixée au 28 mai 2024 à 20h

Le Président

La secrétaire

Andreas Bohren

Aline Dewarrat

Lutry, le 15 juin 2023